

BILLET ANIMAL DOMESTIQUE

Pour le transport de chiens ou chats en laisse

Réduction : aucune

1 prix forfaitaire

⊙ 1^{ère} classe

⊙ 2^{ème} classe

⊙ Trajet simple

⊙ Aller-retour

OÙ L'UTILISER ?

Pour un voyage en train avec un chien ou un chat en laisse entre 2 gares* ou points d'arrêt* belges.

POUR QUI ?

Tout voyageur avec un chien ou un chat en laisse.

OÙ L'ACHETER ?

- Aux automates, aux guichets, sur le site internet letrain.be, via l'app SNCB et dans le train (au Tarif à bord*) ou par les vendeurs agréés.
- Vous pouvez acheter le billet maximum 31 jours à l'avance.

SUR QUEL SUPPORT ?

- Papier, PDF, Mobile Ticket avec code-barres 2D sur smartphone ou tablette, carte à puce électronique émise à bord du train.

COMMENT L'UTILISER ?

- Ce billet permet à un chat ou chien en laisse d'effectuer le même voyage que le voyageur accompagnant aux conditions de celui-ci. Toutes les données (gares de départ et de destination, trajet, classe, voyage simple ou aller-retour, date du voyage) doivent être identiques à celles qui figurent sur le billet du voyageur.
- Si vous disposez, en tant qu'accompagnateur de l'animal, d'un titre de transport qui vous permet d'effectuer le voyage retour un autre jour que le voyage aller, la validité du Billet Animal Domestique sera prolongée afin de coïncider avec la validité de votre titre de transport personnel.
- Si la gare de destination de votre billet aller-retour est une gare du littoral, vous pouvez effectuer le trajet retour de n'importe quelle gare du littoral. Ces gares sont : De Panne, Koksijde, Oostende, Blankenberge, Veurne, Heist, Duinbergen, Knokke, Zeebrugge-Dorp et Zeebrugge-Strand.
- À l'exception des chiens ou chats tenus en laisse, tout animal doit être enfermé dans un panier, une cage, une caisse ou un autre contenant.
- En tant qu'accompagnateur de l'animal, que vous en soyez le propriétaire ou non, vous devez prendre toutes les précautions pour que la présence et le comportement de l'animal ne constitue nullement une nuisance ou un danger pour d'autres voyageurs ou pour le personnel de la SNCB (par son odeur, bruit ou de toute autre façon). Pour les chiens, le port de la muselière n'est pas obligatoire, mais il est recommandé. Si d'autres voyageurs et/ou le personnel de bord estiment que le comportement du chien constitue une nuisance ou un danger, l'accompagnateur de train peut exiger que le voyageur mette une muselière à son chien. Si nécessaire, l'accompagnateur de train peut refuser l'accès de l'animal au train ou attribuer une autre place au voyageur et à son animal durant le voyage, voire les expulser du train.

*voir lexique

- Les chiens-guide des aveugles, les chiens d'assistance et les chiens des agents de B-Security et Securail en service ne doivent pas porter de muselière.
- Votre animal ne pourra prendre place ni sur la banquette, ni sur la tablette.
- En tant que voyageur, vous pouvez être rendu responsable de tous les dommages occasionnés aux voitures par votre animal.

A QUEL PRIX ?

- Vous payez un prix forfaitaire par trajet pour le transport de votre animal domestique en laisse, indépendamment de la distance ou la classe de voyage.

GRATUIT POUR :

- **les petits animaux domestiques dans un panier, une cage, une caisse ou un autre contenant pour autant que :**
 - les dimensions du contenant n'excèdent pas 55 cm de long, 30 cm de large et 30 cm de haut
 - l'animal n'ait pas la possibilité de s'échapper
 - l'animal n'occupe pas de place assise.

Votre petit animal enrôlé est considéré comme du bagage accompagné gratuit (voir fiche Bagages accompagnés gratuits).
- **les chiens servant de guide à un aveugle et les chiens d'assistance**
 - Attention : pour les chiens d'assistance, vous devez pouvoir produire une carte d'accessibilité personnelle délivrée par un centre de formation reconnu. Cette carte doit être validée chaque année par ce centre.
- **les chiens des agents de B-Security ou Securail**

- Billet aller-retour : vous payez 2 fois le prix d'un voyage simple.
- Si vous voyagez avec une Key Card, vous pouvez compléter une ligne supplémentaire pour le chien ou chat en laisse.
- Si vous achetez le billet dans le train, le prix sera majoré du Supplément Tarif à bord*.

ET LE REMBOURSEMENT ?

- Votre billet entièrement inutilisé vous sera remboursé intégralement au guichet:
 - jusqu'à la veille de la date de votre voyage
 - si vous achetez votre billet le jour de votre voyage ; endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat.
- Votre billet n'est pas remboursable :
 - si vous l'avez acheté sur le site internet letrain.be, via l'app SNCB ou avec un bon de compensation, un bon d'échange, un bon à valoir ou un chèque vert (Écochèque, Eco Pass)
 - en cas de perte ou de vol

COMMENT PASSER DE 2^{EME} EN 1^{ERE} CLASSE ?

- Les petits animaux domestiques transportés dans un panier, une cage, une caisse ou un autre contenant voyagent gratuitement en 1^{ère} classe.
- Le Billet animaux domestiques est valable en 1^{ère} classe sans coût supplémentaire. En tant qu'accompagnateur, vous devez être en possession d'un billet de 1^{ère} classe valable.



DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

- Le supplément Diabolo n'est pas d'application pour les voyages au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem.
- Si vous utilisez le Billet Animal Domestique dans le train à grande vitesse ICE sur le trajet entre Bruxelles-Midi et Liège-Guillemins ou vice versa, procurez-vous un supplément séparé pour vous-même et pour votre animal (sauf si l'animal est enfermé ou transporté dans un contenant). Voir www.b-europe.be pour plus d'informations sur l'achat. Les conditions spécifiques déterminées par le transporteur responsable de ces trains sont d'application (voir www.bahn.com).

QUE PERMET MON BILLET ?

- **PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?**
Oui. Vous pouvez interrompre votre voyage dans n'importe quel(le) gare ou point d'arrêt situé(e) sur l'itinéraire le plus court en kilomètres, et ce, dans le sens de votre destination.
- **PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?**
Oui. Le changement est autorisé sur votre itinéraire le plus court en kilomètres moyennant l'achat d'un nouveau Billet Animal Domestique, couvrant la distance entre n'importe quel(le) gare ou point d'arrêt sur cet itinéraire et votre nouvelle destination. Si vous achetez ce nouveau titre de transport dans le train, vous devrez également payer le Supplément Tarif à bord.
- **PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSÉCUTIFS ?**
Oui. Vous pouvez utiliser un autre Billet animaux domestiques avant ou après votre billet de train. Les deux sont considérés comme 1 titre de transport. Un itinéraire alternatif* est dès lors possible. Lors du contrôle dans le train, vous devez toujours présenter les deux titres de transport.